

Projet de navette transfrontalière du Mont Cenis



Le projet

Financée dans le cadre du projet «SE DEPLACER - MUOVERSI» du PITER + Hautes Vallées 2030, la nouvelle navette du Mont-Cenis prévoit de créer une liaison estivale entre Val-Cenis (FR) et Suse (IT), en traversant le Col du Mont Cenis. Avec plusieurs bus quotidiens, ce projet contribue à faciliter la mobilité transalpine et symbolise la volonté des collectivités locales françaises et italiennes de renforcer mutuellement et durablement l'accessibilité de leur territoire.

Les objectifs

- Permettre l'accès au lac du Mont Cenis d'une manière alternative à la voiture
- Permettre de réaliser des randonnées pédestres et cyclistes au lac du Mont-Cenis sur une journée/demi-journée
- Développer les échanges transfrontaliers avec l'Italie en facilitant le passage du col du Mont Cenis



Une navette transfrontalière saisonnière

La nouvelle navette transfrontalière du Mont Cenis, reliant Val-Cenis à Suse, sera opérationnelle pendant les périodes estivales 2025, 2026 et 2027 (juillet-août).

4 à 5 bus par jour sillonneront le col du Mont Cenis pour y permettre un accès alternatif à la voiture, et pour donner la possibilité aux Français et Italiens de rejoindre facilement l'autre côté de la frontière. Du lundi au vendredi, le service sera assuré par une navette française de la Communauté de Communes Hautes Maurienne Vanoise, puis par une navette italienne les weekends.

Connectée avec les autres lignes du territoire (S53 entre Bonneval sur Arc et Modane, Gare de Suse), la navette établit un **lien stratégique et durable entre la France et l'Italie participant au désenclavement et à l'intermodalité de ces espaces alpins.**

Développer la mobilité transalpine à l'échelle locale

A l'aube de l'ouverture de la liaison grande vitesse Lyon-Turin et des futurs Jeux Olympiques d'hiver dans les Alpes françaises, l'insuffisante desserte des territoires, et sa possible dégradation, sont des enjeux primordiaux tant au niveau des déplacements quotidiens qu'au niveau de la mobilité sociale et touristique, partagés par l'ensemble des acteurs de la mobilité des deux côtés de la frontière.

Afin de faire entendre la voix des territoires, la Conférence des Hautes Vallées (CHAV) a initié des discussions à l'échelle transfrontalière pour **déterminer les enjeux, trouver des solutions et interpellier les niveaux supérieurs de gouvernance**, notamment les régions, détentrices des compétences en matière de mobilité.

Le projet « SE DEPLACER - MUOVERSI » du PITer + Hautes Vallées 2030 vise à réaliser des déclinaisons opérationnelles découlant de cette concertation transfrontalière. La navette du Mont Cenis intègre ce cadre stratégique visant à faciliter la vie des habitants de ce bassin de vie transfrontalier de montagne en **développant la mobilité**

Durée du projet

- ▶ Juillet 2025 - Août 2027

Les partenaires

Chef de file :

- ▶ Syndicat du Pays de Maurienne

Partenaires :

- ▶ Communauté de commune Haute Maurienne Vanoise
- ▶ Unione Montana Valle di Susa

Budget

- ▶ Budget du projet de navette : 286 000€
- ▶ Budget projet SE DEPLACER : 1 616 125€
- ▶ FEDER : 1 292 900€ (80%)



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea



France – Italia ALCOTRA